



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRET

N° 0006 /AMI/MINEE/PRSEC-PFORR/UCP/2024 du 20 Septembre 2024
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION D'UN AUDIT DES
PERFORMANCES TECHNIQUES DU CONCESSIONNAIRE ENEO, POUR L'EXERCICE 2023.

PAYS :

Cameroun

PROJET :

Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun

FINANCEMENT :

Crédit IDA 73940 – CM du 20 novembre 2023

TITRE DE LA MISSION :

Recrutement d'un consultant chargé de la réalisation d'un audit des performances techniques du concessionnaire ENEO, pour l'exercice 2023.

N° DE RÉFÉRENCE :

N°0006/AMI/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/2024 du 20 Septembre 2024

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour couvrir le cout du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun et a l'intention d'utiliser une partie du produit des services de conseil.
2. Les services de conseil (« les Services ») comprennent la réalisation d'un audit des performances techniques de l'opérateur ENEO dans les segments d'activités de Production, de Distribution et de Commercialisation. L'objectif général du bureau d'études à recruter est d'effectuer un audit technique approfondi de la société ENEO pour évaluer sa performance technique sur l'année précédente, identifier les domaines d'amélioration et proposer des recommandations stratégiques pour améliorer sa performance. Cet audit technique devrait se baser sur les bonnes pratiques mondiales en matière de gestion de l'énergie, y compris l'analyse des indicateurs de performance clés (KPI) et leurs trajectoires définies dans le Contrat de Concession, l'évaluation des processus opérationnels, l'analyse des données de performance et l'évaluation des technologies utilisées. L'objectif est d'aider la société à atteindre une efficacité opérationnelle optimale, à améliorer la fiabilité de son service et à atteindre ses objectifs techniques et financiers.

De manière spécifique, il s'agira de connaitre les niveaux de performance atteints par l'opérateur conformément aux différents contrats qui le lient à l'Etat du Cameroun du point de vue technique pour l'exercice 2023. Par ailleurs, il devra faire :

- ✓ l'élaboration d'une méthodologie d'audit efficace qui permet d'évaluer au plan technique la performance du Concessionnaire ENEO en tenant compte des consultations avec les parties prenantes impliquées dans le processus de contrôle, de suivi de l'évolution des trajectoires (types de trajectoires à préciser) et de l'évaluation de l'atteinte des seuils contractuels des indicateurs de performances techniques de ENEO.

- ✓ la rédaction du rapport d'audit prenant en compte les résultats des décentes sur le terrain, des séances de travail, des ateliers de validation des livrables en collaboration avec le Régulateur ;
 - ✓ la formation et le renforcement des capacités du Régulateur en technique d'audit et d'évaluation des performances.
3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes : **de 8 heures à 16 heures 30 minutes, heures locales.**
 4. Le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'électricité au Cameroun, Maître d'Ouvrage Délégué, invite dès à présent les cabinets de conseil éligibles (« Consultants ») à indiquer leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de Présélection sont les suivants :
 - ✓ Références de la firme dans l'exécution des missions analogues :
 - Expérience dans la collecte des données nécessaires à la réalisation des audits techniques ;
 - Expérience dans la réalisation des audits en général et dans le secteur de l'électricité en particulier ;
 - Expérience dans la rédaction des rapports d'audit technique ;
 - Expérience dans la formation et le renforcement des capacités dans la réalisation des audits.

NB : Le Consultant, pour être retenu, devra justifier les expériences spécifiées ci-dessus au cours des dix (10) dernières années. Les justificatifs requis sont : première page + page de signature + attestations de bonne fin ou autres documents de réception des prestations intégrant la durée des prestations, leur coût et le quitus de l'Administration, coût final des prestations, liens Internet, etc.

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale de septembre 2023 « Règlement de Passation des Marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
7. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « *Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût* » (*SFQC*) décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus pendant les heures de bureau, **de 8 heures à 16 heures 30 minutes, heures locales.**
9. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite en français ou en anglais et déposées **en cinq (05) exemplaires** (en personne ou par courrier) à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par e-mail aux adresses indiquées ci-après au plus tard le **24 Octobre 2024 à 13 heures, heure locale** avec la mention :

« Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation d'un audit des performances techniques du concessionnaire ENEO, pour l'exercice 2023 ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun

Agence : Unité de Coordination du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun

Tél : (+237) 620 758 302

Courriel : ucpprsec@gmail.com, elongserge@gmail.com et nkoabissa@yahoo.fr.

Yaoundé, le 20 Septembre 2024



Ampliations:

- MINMAP ;
- MINEE ;
- ARMP (pour Publication) ;
- SOPECAM (pour Publication) ;
- Archives/Chronos.